

Décision Générale colonial

## Décision n° 310 12 mars 1953

n° 310 12

|                                     |                                     |
|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Ministère<br>ACTES DU POUVOIR LOCAL | Date de publication<br>12 mars 1953 |
| Numéro JO<br>n° 5 du 01/04/1953     | Date du numéro<br>1 avril 1953      |

### TEXTE INTÉGRAL

Il est créé une Commission chargé de procéder à la réception des fournitures et des travaux de montage des groupes Diesel de la Centrale Electrique. La composition de cette Commission est fixée comme suit : l'Usine Electrique .....  
Président Gabard, ingénieur, chef de la Nouvelle Centrale ..... Membre Tréboute, mécanicien à l'Usine Electrique .....  
Membre Scotto, mécanicien à l'Usine Electrique ..... Membre La Commission se réunira sur la convocation de son président.